

§ II- LETTRES, N°295

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°53

A MADemoisELLE DE St JUAN, N°12

†

Maison de Béthanie, ce 6 Novembre 1867

Mademoiselle et chère Soeur,

Je ne sais si notre bon frère Claudon vous aura communiqué un passage d'une de nos dernières lettres au sujet d'un domestique que désire le R.P. Bissey. En tous cas, je viens vous en dire un mot.

Si le frère de la Doctrine chrétienne dont vous m'aviez parlé est toujours disponible, écrivez en quelques lignes au T.R.P. Bissey, ce jeune homme pourrait remplir son but: faire les commissions, aider à la cuisine et ailleurs, servir des messes etc. Le vieux ne conviendrait pas; et nous en avons un autre en vue sur les lieux: 400^f sans être logé ni nourri.

Le T.R.P. Souaillard vous avait-il parlé de la nécessité où il se trouvait d'exiger de Béthanie des honoraires pour l'Aumônier qu'il nous envoie (le R.P. Guérillot) ou du moins pour la Province? Il parle de 800^f. Je m'en épouvante. 800^f par an, et où les prendre? Le bon Abbé Claudon me dit de n'en avoir aucun souci, mais il me parle si bien en énigmes de tout cela que je n'y comprends rien. Pourriez-vous me dire vous, en confidence, le fond de la pensée du T.R.P. Souaillard en cette question, et ce que je puis faire et dire pour éviter cette surcharge (qui arriverait bien mal à propos en ce moment) sans avoir à craindre de le blesser ou de le voir nous retirer à l'Oeuvre sa bienveillance. Je suis bien en droit et même en devoir de vous le dire en parler, puisqu'il me dit: "Consultez votre Comité sur la quotité de ces honoraires"

Autre question:



Nous n'avons plus d'ostensoir; S.E. a décidé que celui que nous avions ne peut et ne doit pas nous servir. Nos Soeurs ont eu la pensée (je l'ai su, bien qu'elles s'en cachent pour me faire une surprise) de faire loter quelques petits lots et un très beau cousin, ~~a~~ très artistement brodé, dans le but d'en acheter un. "Loterie pour donner un Ostensoir à une pauvre chapelle qui n'en a pas." C'est le titre qu'elles ont adopté, sans nommer Béthanie, parceque la loterie se fera sans autorisation. Il est aussi décidé qu'on n'enverra pas de billets aux personnes qui donnent habituellement à l'Oeuvre; cela est bien arrêté. Pensez-vous qu'en dehors de là, il soit facile de faire placer quelques billets à Besançon: Les billets sont de 50 centimes.

Autre question:

Le pauvre cheval ne peut plus aller. On nous assure que pour en tirer parti il faudrait ne le nourrir que de son et d'avoine, mais alors il ~~cela~~ deviendrait bien coûteux, d'autant plus qu'il ne peut nous servir que pour les courses ordinaires et les petits fardeaux, en dehors de là il nous a fallu dès les commencements et il nous faut, avoir recours comme autrefois à des gens du pays qui se font toujours payer largement. De même pour nos commissions à Besançon, ~~à~~ moins de coucher en route, et encore! il en est parfaitement incapable. La course de Noidans commence à être trop pour lui. Le garder va devenir une vraie charge sans profit.

Il porte toujours la tête haute et fière, a du courage, de l'entrain, de la bonne volonté, fuit même le fringant, mais pas de jarret, pas de force. Il serait très bien, comme cheval de selle, s'il n'avait pas trop de travail ni de poids à porter. Voyez si vous trouveriez à le revendre, nous pourrions d'ici là le bien nourrir à l'avoine et au son (il ne mange presque pas de foin (quoiqu'il soit bon) faute de ~~dents~~ bonnes dents. Ici, si nous le vendions sur une foire, on nous assure que nous n'en retirerions pas plus de 20 francs.

Cela est bien facheux parceque vendre le cheval c'est ~~rien~~ mettre les harnais, qui sont excellents, à peu près hors de service. Mais que faire? ~~Que~~ pensez-vous? Il n'est plus blessé, il est en bon état, mais maigre.

Nous avons reçu aujourd'hui des livres ~~xxxx~~



venus par votre intermédiaire, merci. Merci aussi des 65^f recueillis par vous. Faites donc en sorte de nous venir pour le 21. Vous nous manquerez bien. Ne pourriez-vous pas aussi nous aider à avoir M le Curé de N.D. de Dijon, qui nous ferait la petite instruction d'usage. Il était presque décidé à venir pour la prise d'habit de S. Berthe, mais celle-ci va peut être être obligée d'aller à Dijon pour sa mère qui est très mal. J'attends de savoir si elle reste pour écrire à M. le Curé de N.D., qui nous l'a envoyée.

M l'Abbé Besson s'est engagé pour une autre fois; ~~et~~ mais nous n'avons personne!... Si le T.R.P. Souaillard pouvait nous venir!

Ce que vous me racontez au sujet de Mme Sarrazin m'a fait de la peine. Toujours des petites misères en ce monde! Adoucissez-lui cela le plus possible, et qu'elle nous reste membre honoraire; c'est le moins.

J'ai plus de besogne ici que je n'en puis faire et j'ai une mission dans la Saône et Loire à prêcher depuis le 24 9bre au matin, jusqu'à Noël. Oh! que j'aurais besoin de passer ici ces deux ans, le ~~sa~~ l'Avent et le carême exceptés!

A Dieu, Mademoiselle et chère soeur, je vous remercierais de votre bon dévouement si ce n'était chose déjà si vieille et passée en habitude. Croyez du moins à mon religieux et affectueux dévouement en Notre Seigneur,

fr. M Jean-Jos. Lataste
des ff. Prêch.

Le facteur est là, et notre R^d Père m'envoie sa lettre pour que j'y joigne un mot, que vous dire, si non je vous embrasse de tout mon coeur, ai-je le temps de dire un mot de plus, mais non, voilà que l'on me demande cette lettre - à bientôt q/q chose de plus (a)

(a) Note d'une main étrangère (Mère Henri-Dominique) à la fin de la lettre.

